

- **ÉTATS FINANCIERS**
- **EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**
- **RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

POUR L'EXERCICE 2021

Table des matières

1. ÉTATS FINANCIERS 2021	2
1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM	2
1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF	3
1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF	4
1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2021	6
1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2021 (MÉTHODE INDIRECTE).....	7
1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2021	9
1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	10
1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables	10
1.7.2 Principes comptables	10
1.7.3 Base de préparation	10
1.7.4 État de la situation financière	11
1.7.5 Compte de résultat	12
1.7.6 Actifs et passifs éventuels	13
1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	14
1.8.1 Actif immobilisé	14
1.8.2 Préfinancement à long terme	16
1.8.3 Stocks.....	16
1.8.4 Préfinancement à court terme.....	16
1.8.5 Créances à court terme.....	17
1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie	18
1.8.7 Capital	18
1.8.8 Autres dettes à long terme	18
1.8.9 Dettes à court terme.....	19
1.8.10 Actif éventuel.....	21
1.8.11 Autres informations importantes	21
1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO ..	21
1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	22
1.9.1 Recettes	22
1.9.2 Dépenses	23
1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....	23
2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021	24
2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG).....	24
2.1.1 Exécution budgétaire 2021 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit	25
2.1.2 Exécution budgétaire 2021 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit	26
2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2021	34
2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2021	36
2.2.1 Postes statutaires.....	36
2.2.2 Postes non statutaires.....	36
3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2021	37
3.1 FONDS C1	37
3.2 FONDS R0	39
3.3 FONDS C8	46
3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)	47

1. ÉTATS FINANCIERS 2021

Article 98 du règlement financier de l'AESM

1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM

CERTIFICATION DES COMPTES

Je reconnais être responsable de la préparation et de la présentation des comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre (RFC)¹ et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour l'exercice 2021 ont été préparés conformément aux dispositions du titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, telles qu'elles doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime ainsi que l'exécution du budget. Sur la base de ces informations et des vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai obtenu l'assurance raisonnable que les comptes présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de l'Agence européenne pour la sécurité maritime.

Fait à Lisbonne, le 25 mai 2022

[signé]

Davide Mola
Comptable de
l'Agence européenne pour la sécurité maritime

¹ RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/715 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2018 portant règlement financier-cadre des organismes créés en vertu du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et du traité Euratom et visés à l'article 70 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil.

1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF

1	2	4.00	5	6
Compte de consolidation		31.12.2021	31.12.2020	Variation
	ACTIF			
	A. VALEURS IMMOBILISÉES			
210000	Immobilisations incorporelles	13 499 879,18	13 334 418,08	165 461,10
200000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage	18 290 589,81	21 252 403,81	-2 961 814,00
221000	Terrains et immeubles	100 566,00	84 824,00	15 742,00
230000	Installations, machines et outillage	14 487 346,00	16 414 576,00	-1 927 230,00
241000	Matériel informatique	621 815,00	1 106 953,00	-485 138,00
240000	Mobilier et parc automobile	329 154,81	274 210,81	54 944,00
242000	Autres aménagements	2 751 708,00	3 371 840,00	-620 132,00
244000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage en cours	0,00	0,00	0,00
299000	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	0,00
range	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	0,00
292000	Créances à long terme	0,00	0,00	0,00
TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES		32 080 604,99	34 876 957,89	-2 796 352,90
	B. ACTIFS COURANTS			
310000	Stocks	4 473 476,00	4 473 476,00	0,00
405000	Préfinancement à court terme	5 211 965,31	3 136 002,48	2 075 962,83
range	Préfinancement à court terme	5 211 965,31	3 136 002,48	2 075 962,83
range	<i>Recettes administratives à court terme provenant d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
400000	Créances à court terme	3 311 635,43	2 913 365,21	398 270,22
401000	Créances courantes	2 124 039,52	1 304 797,53	819 241,99
410900	Créances diverses	-521 976,98	-56 667,67	-465 309,31
490000	Autre	1 709 572,89	1 665 235,35	44 337,54
490010	Produits à recevoir	4 772,36	5 457,87	-685,51
490011	Charges reportées	1 704 800,53	1 659 777,48	45 023,05
490090	<i>Produits à recevoir auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
490091	<i>Charges reportées auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
400009	<i>Créances à court terme auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
500000	Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 513 129,55	21 005 256,91	1 507 872,64
TOTAL ACTIFS COURANTS		35 510 206,29	31 528 100,60	3 982 105,69
TOTAL		67 590 811,28	66 405 058,49	1 185 752,79

1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF

1	2		4	5	6
Compte de consolidation			31.12.2021	31.12.2020	Variation
	PASSIF				
	A. Actif net		43 953 848,52	44 530 678,20	-576 829,68
140000	Excédents/déficits accumulés		44 530 678,20	43 026 818,12	1 503 860,08
141000	Résultat économique de l'exercice - profits+/pertes-		-576 829,68	1 503 860,08	-2 080 689,76
	B. Participations minoritaires				0,00
	C. PASSIF NON COURANT		105 510,17	105 510,17	0,00
161000	Avantages du personnel		0,00	0,00	0,00
163000	Provisions pour risques et charges		0,00	0,00	0,00
172000	Autres dettes à long terme		105 510,17	105 510,17	0,00
172100		Autres dettes à long terme	105 510,17	105 510,17	0,00
172009		Autres dettes à long terme auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
172020		Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
172029		Autres dettes à long terme d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
	TOTAL A+B+C		44 059 358,69	44 636 188,37	-576 829,68
	D. PASSIF À COURT TERME		23 531 452,59	21 768 870,12	1 762 582,47
483000	Provisions pour risques et charges		2 500,00	2 500,00	0,00
440000	Comptes montants dus		23 528 952,59	21 766 370,12	1 762 582,47
441000		Créances courantes	-314 534,23	897 200,58	-1 211 734,81
442000		Dettes à long terme échéant en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00
443000		Créditeurs divers	360 283,66	499 918,36	-139 634,70
491000		Autre	5 965 617,21	4 280 963,32	1 684 653,89
491010		Charges à payer	5 982 502,55	4 259 513,72	1 722 988,83
491011		Crédit reporté	0,00	17 780,30	-17 780,30
491012		Autre	-16 885,34	3 669,30	-20 554,64
491090		Charges à payer auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
491091		Crédit reporté auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
440009		Montants dus à des entités UE consolidées	17 517 585,95	16 088 287,86	1 429 298,09
440019		Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	17 517 585,95	16 088 287,86	1 429 298,09
440029		Autres montants dus à des entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00

	TOTAL D. PASSIF COURANT		23 531 452,59	21 768 870,12	1 762 582,47
					0,00
	TOTAL		67 590 811,28	66 405 058,49	1 185 752,79

1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2021

1	2	4	5	6
Compte de consolidation		2021	2020	Variation
706199	Fonds transférés par la Commission vers d'autres institutions	0,00	0,00	0,00
740100	Contributions des pays de l'AELE membres de l'EEE	0,00	0,00	0,00
743000	Recouvrement de dépenses	0,00	0,00	0,00
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	17 967 384,35	19 404 646,40	-1 437 262,05
745000	Autres recettes de fonctionnement	84 440 005,17	80 294 973,81	4 145 031,36
777777	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	102 407 389,52	99 699 620,21	2 707 769,31
610000	Dépenses administratives	-40 292 320,57	-43 885 931,63	3 593 611,06
620100	Ensemble des dépenses de personnel	-25 936 096,18	-24 660 708,84	-1 275 387,34
630100	Dépenses liées aux immobilisations	-8 386 859,79	-7 891 847,62	-495 012,17
611000	Autres dépenses administratives	-5 969 364,60	-11 333 375,17	5 364 010,57
600000	Dépenses opérationnelles	-62 678 425,87	-54 146 835,43	-8 531 590,44
606000	Autres dépenses opérationnelles	-62 678 425,87	-54 146 835,43	-8 531 590,44
666666	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-102 970 746,44	-98 032 767,06	-4 937 979,38
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-563 356,92	1 666 853,15	-2 230 210,07
750000	Recettes financières	0,00	0,00	0,00
650000	Dépenses financières	-13 472,76	-162 993,07	149 520,31
680000	Mouvements des pensions (- charges, + produits)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS HORS EXPLOITATION	-13 472,76	-162 993,07	149 520,31
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-576 829,68	1 503 860,08	-2 080 689,76
790000	Gains extraordinaires (+)			0,00
690000	Pertes extraordinaires (-)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES	0,00	0,00	0,00
	RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	-576 829,68	1 503 860,08	-2 080 689,76

1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2021 (MÉTHODE INDIRECTE)

	2021	2020
Flux de trésorerie des activités ordinaires		
Excédent/(déficit) des activités ordinaires	-576 829,68	1 503 860,08
Activités de fonctionnement		
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	3 082 882,92	1 519 162,00
Dépréciation (immobilisations corporelles) +	-161 589,00	5 601 954,28
Augmentation/(diminution) de provisions pour risques et charges	0,00	2 500,00
Augmentation/(diminution) d'une réduction de valeur des dettes douteuses	-31 903,07	158 974,62
(Augmentation)/diminution du stock	0,00	12 440,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à court terme	-2 075 962,83	-1 894 895,32
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à court terme	-366 367,15	-202 244,78
(Augmentation)/diminution des créances liées à des entités UE consolidées	0,00	633 994,15
Augmentation/(diminution) d'autres dettes à long terme	0,00	0,00
Augmentation/(diminution) des montants dus	333 284,38	-336 281,28
(Augmentation)/diminution des dettes associées aux entités UE consolidées	1 429 298,09	-4 329 575,09
Autres mouvements non liés à des flux de trésorerie	3 256 672,02	
Flux de trésorerie nets provenant d'activités de fonctionnement	4 889 485,68	2 669 888,66
Flux de trésorerie sur investissements		
Augmentation d'immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-3 381 613,04	-5 581 449,34
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets sur investissements	-3 381 613,04	-5 581 449,34

Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 507 872,64	-2 911 560,68
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	21 005 256,91	23 916 817,59
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	22 513 129,55	21 005 256,91

1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2021

Actif net	Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
Solde au 31 décembre 2020	43 026 818,12	1 503 860,08	44 530 678,20
Changements de méthodes comptables 1)			0,00
Solde au 1^{er} janvier 2021	43 026 818,12	1 503 860,08	44 530 678,20
Autres 2)			0,00
Mouvements de justes valeurs			0,00
Variations de la réserve du Fonds de garantie			0,00
Allocation du résultat économique précédent	1 503 860,08	-1 503 860,08	0,00
Montants alloués aux États membres			0,00
Résultat économique de l'exercice		-576 829,68	-576 829,68
Solde au 31 décembre 2021	44 530 678,20	-576 829,68	43 953 848,52
Compte	140000	141000	

1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables

Les états financiers de l'AESM pour 2021 ont été élaborés sur la base des documents suivants:

- le règlement fondateur de l'AESM (règlement n° 1406/2002/CE modifié);
- le règlement financier de l'AESM (tel qu'adopté le 25 juillet 2019);
- la décision n° 2009/30 de l'AESM sur les règles d'inventaire (sur la base des règlements et des lignes directrices de la Commission applicables en la matière);
- les «lignes directrices comptables» telles que fournies par le comptable de la Commission ainsi que les instructions de clôture pour 2021.

Conformément à l'article 98 du règlement financier de l'AESM, l'AESM élabore ses états financiers sur la base des règles de la comptabilité d'exercice, qui découlent des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ou, par défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS).

Ces normes comptables, adoptées par le comptable de la Commission, doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union européenne qui relèvent dans le champ d'application de la consolidation, afin d'établir un ensemble de règles uniformes en matière de comptabilité, d'évaluation et de présentation des comptes en vue d'harmoniser le processus d'établissement des états financiers et de consolidation. Ces comptabilités sont tenues par année civile en EUR.

Règle comptable de l'UE révisée applicable aux périodes annuelles commençant le ou après le 1^{er} janvier 2021

Pour l'exercice 2021, l'UE a adopté de manière anticipée la règle comptable de l'UE 11 «Instruments financiers», qui est fondée sur la norme IPSAS 41. Après analyse, il a été conclu à l'absence d'incidence significative sur les comptes annuels de l'AESM au 31.12.2021.

1.7.2 Principes comptables

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à tout un éventail d'utilisateurs.

Les considérations générales (ou principes comptables) à suivre lors de la préparation des états financiers sont décrits dans la règle comptable n° 2 de l'UE et sont identiques à ceux décrits dans l'IPSAS 1, à savoir: présentation fidèle, comptabilité d'exercice, continuité des activités, cohérence de la présentation, agrégation des données, compensation et comparabilité des informations.

L'établissement des états financiers conformément aux principes susmentionnés nécessite que la direction effectue des estimations affectant les montants enregistrés de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultat, ainsi que les informations sur les actifs et passifs éventuels.

1.7.3 Base de préparation

a) *Monnaies et base de conversion*

Les états financiers sont présentés en euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Union européenne.

b) *Transactions et soldes*

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros sur la base des taux de change en vigueur aux dates des transactions concernées. Les gains et pertes de change liés au règlement de transactions en devises étrangères et à la conversion, aux taux de change de fin d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont portés au compte de résultat économique.

c) *Utilisation d'estimations*

Conformément aux IPSAS et aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers incluent nécessairement des montants basés sur des estimations et des hypothèses formulées par le management sur la

base des informations les plus fiables dont il dispose. Les principales estimations portent notamment sur les montants des provisions, le risque financier lié aux créances à percevoir, les produits à recevoir et les charges à payer, les actifs et passifs éventuels et le degré de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les changements d'estimations sont pris en compte sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

1.7.4 État de la situation financière

a) Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques qui ont été acquises sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur. Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'Union européenne sont satisfaits. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables à la création, la production et la préparation des actifs afin qu'ils soient opérationnels selon le mode de fonctionnement envisagé par la direction. Les coûts liés aux activités de recherche, les coûts de développement et d'entretien non capitalisables sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

b) Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs ou le potentiel de service associés à cet actif iront à l'AESM et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Puisque l'AESM ne recourt pas à l'emprunt pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles, elle ne supporte pas de charges d'emprunt sur ces acquisitions.

Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit:

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Type d'actif	Taux linéaire d'amortissement
Immeubles	4 %
Installations, machines et équipements	10 % à 25 %
Mobilier	10 % à 25 %
Installations et accessoires	10 % à 25 %
Parc automobile	25 %
Matériel informatique	25 %
Autres immobilisations corporelles	10 % à 25 %

c) Préfinancements

Un préfinancement est un paiement destiné à fournir une avance au bénéficiaire, c'est-à-dire un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période définie dans la convention de préfinancement spécifique. Le fonds de trésorerie (ou l'avance) est remboursé ou utilisé aux fins pour lesquelles il a été fourni pendant la période définie dans la convention. Si le bénéficiaire n'encourt pas de dépenses éligibles, il est dans l'obligation de restituer le préfinancement à l'Union européenne. Le montant du préfinancement est apuré (en tout ou en partie) à mesure de l'acceptation des coûts éligibles et des remboursements éventuels, et ce montant est passé en charges.

d) Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'AESM ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable. La dépréciation est portée au compte de résultat. Une dépréciation générale, sur la base de l'expérience antérieure, est également comptabilisée pour les ordres de recouvrement non exécutés qui ne font pas déjà l'objet d'une dépréciation spécifique.

e) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers et se définissent comme des actifs courants. Ils comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires à vue.

f) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque l'AESM supporte une obligation actuelle vis-à-vis de tiers (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour des pertes opérationnelles futures. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsque la provision comprend un grand nombre d'éléments, l'obligation est estimée en pondérant tous les résultats possibles en fonction de leur probabilité (méthode de la «valeur attendue»).

g) Comptes montants dus

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Union européenne et acceptés par celle-ci.

h) Charges à payer/produits à recevoir et charges et crédits à reporter

Dans le cadre des règles comptables de l'Union européenne, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base d'un montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par le comptable, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. En fin d'exercice, lorsqu'une facture n'a pas été envoyée alors que le service a été rendu ou les biens livrés à l'AESM, ou qu'il existe un accord contractuel, un montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu ou que les biens n'ont pas encore été livrés, le crédit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

1.7.5 Compte de résultat

a) Recettes

- Recettes issues des opérations sans contrepartie directe.

Elles constituent la grande majorité des recettes de l'AESM et comprennent essentiellement la subvention versée par la DG MOVE et l'aide perçue de Frontex, de la DG DEFIS et de la DG MARE.

- Recettes issues des opérations avec contrepartie directe

Le produit de la vente de biens et services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation du produit d'une transaction impliquant la fourniture de services s'effectue en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

Les principales recettes issues des opérations avec contrepartie directe de l'AESM comprennent les taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT, les produits liés au projet Equasis et les divers services fournis à d'autres agences.

b) Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'AESM. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.

Lorsqu'une demande de paiement ou une déclaration de dépenses satisfaisant aux critères de comptabilisation est reçue, elle est comptabilisée en charges à concurrence du montant éligible. En fin d'exercice, les dépenses éligibles encourues dues aux bénéficiaires mais non encore déclarées sont estimées et comptabilisées en charges à payer.

1.7.6 Actifs et passifs éventuels

a) Actif éventuel

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Union européenne. Une information sur un actif éventuel est fournie lorsque l'entrée d'avantages économiques ou un potentiel de service est probable.

b) Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'AESM, ou une obligation actuelle résultant d'événements passés mais non comptabilisée, soit parce qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler l'obligation, soit dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite pour le montant de l'obligation.

1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

1.8.1 Actif immobilisé

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations incorporelles en 2021:

2021		Logiciels produits en interne	Autres logiciels	Totalité des logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute comptable au 01.01.2021	+	16 999 239,26		16 999 239,26	11 541 222,08	28 540 461,34
Ajouts	+	3 248 344,02		3 248 344,02	0,00	3 248 344,02
Produits de cessions	-			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-	3 219 780,90		3 219 780,90	-3 219 780,90	0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2021		23 467 364,18	0,00	23 467 364,18	8 321 441,18	31 788 805,36
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2021	-	-15 206 043,26		-15 206 043,26	0,00	-15 206 043,26
Amortissements	-	-3 082 882,92		-3 082 882,92		-3 082 882,92
Reprises d'amortissements	+			0,00		0,00
Produits de cessions	+			0,00		0,00
Moins-values (2)	-			0,00		0,00
Reprises de moins-values	+			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00		0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2021		-18 288 926,18	0,00	-18 288 926,18	0,00	-18 288 926,18
Valeur nette comptable au 31.12.2021		5 178 438,00	0,00	5 178 438,00	8 321 441,18	13 499 879,18

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

Comme l'exige la règle n° 6 de la Commission européenne, les immobilisations incorporelles en cours ont été enregistrées à compter du 1^{er} janvier 2010. Tous les projets débutant après le 1^{er} janvier 2010 et présentant une valeur estimative supérieure à 250 000 EUR (coût total) ont été intégrés dans le compte 214000.

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations corporelles en 2021:

2021		Immeubles	Installations, machines et outillage	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Autres aménagements	Total
Valeur brute comptable au 01.01.2021	+	129 577,99	63 081 723,45	9 026 933,27	795 859,88	12 946 414,57	85 980 509,16
Ajouts	+	31 213,09		0,00	86 960,36	15 095,57	133 269,02
Produits de cessions	-		-2 954 866,64	-301 805,38			-3 256 672,02
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2021		160 791,08	60 126 856,81	8 725 127,89	882 820,24	12 961 510,14	82 857 106,16
							0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2021	-	-44 753,99	-46 667 147,45	-7 919 980,27	-521 649,07	-9 574 574,57	-64 728 105,35
Dépréciation	-	-15 471,09		-183 332,62	-32 016,36	-635 227,57	-866 047,64
Reprises de dépréciations	+		1 027 636,64				1 027 636,64
Produits de cessions	+						0,00
Moins-values (1)	-						0,00
Reprises de moins-values	+						0,00
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2021		-60 225,08	-45 639 510,81	-8 103 312,89	-553 665,43	-10 209 802,14	-64 566 516,35
Valeur nette comptable au 31.12.2021		100 566,00	14 487 346,00	621 815,00	329 154,81	2 751 708,00	18 290 589,81

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

1.8.2 Préfinancement à long terme

Compte		31.12.2021	31.12.2020
299290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	290 136,00	290 136,00
299000	Total	290 136,00	290 136,00

Le montant de 290 136,00 EUR concerne le préfinancement alloué par l'AESM au projet Equasis (actuellement hébergé par l'AESM). Ce montant, initialement enregistré en tant qu'actif éventuel fin 2009, a été requalifié en tant que préfinancement à long terme alloué après la reconnaissance officielle de cette dette par le conseil d'administration d'Equasis.

1.8.3 Stocks

Compte	Créances de	31.12.2021		
		Total brut	Réduction de valeur (-)	Valeur nette
310500	Mesures de lutte contre la pollution - dispersants/produits chimiques	4 473 476,00	0,00	4 473 476,00
292000	Total	4 473 476,00	0,00	4 473 476,00

1.8.4 Préfinancement à court terme

Compte	Préfinancement sans intérêts pour l'entité UE < 1 an	31.12.2021	31.12.2020
405290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	5 211 965,31	3 136 002,48
405297	Charges à payer sur PF tierces parties - Mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission		
405200	Total	5 211 965,31	3 136 002,48

Ces préfinancements concernent principalement l'appel d'offres pour la lutte contre la pollution et d'autres activités opérationnelles.

1.8.5 Créances à court terme

Créances courantes	31.12.2021			31.12.2020		
	Créances de	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette	Total brut	Montants réduits (-)
Clients	24 697,86	-5 914,51	18 783,35	324 978,47	-37 817,58	287 160,89
États membres	2 080 088,75		2 080 088,75	944 091,55		944 091,55
AELE	0,00		0,00	2 450,81		2 450,81
Pays tiers	17 959,59		17 959,59	63 824,05		63 824,05
Autres créances courantes (1)	7 207,83		7 207,83	7 270,23		7 270,23
Total	2 129 954,03	-5 914,51	2 124 039,52	1 342 615,11	-37 817,58	1 304 797,53

Le montant initial de toutes les créances à percevoir est reporté, déduction faite du montant des moins-values, lorsqu'il est évident que l'Agence ne sera pas en mesure de percevoir la totalité des montants dus au regard des créances initiales. Cette analyse est effectuée sur la base des soldes en fin d'exercice tels qu'ils apparaissent au moment de la préparation des états financiers.

Le montant des réductions est imputé au compte de résultat économique.

Les créances courantes auprès des États membres correspondent à la TVA à récupérer (Portugal) et les créances courantes auprès des pays tiers sont principalement liées aux taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT.

Les créances diverses (compte: 410900) s'élèvent à un total de **-521 976,98 EUR** et se composent de:

Créances diverses	31.12.2021		31.12.2020	
	Personnel	-521 976,98	-521 976,98	-56 667,67
Autres (2)		0,00		0,00
Total	-521 976,98	-521 976,98	-56 667,67	-56 667,67

Les autres comptes de régularisation actif et passif d'un montant total de **1 709 572,89 EUR** en fin d'exercice se composaient de:

4 772,36 EUR (produits à percevoir concernant les recettes issues des opérations LRIT avec contrepartie directe);
1 704 800,53 EUR (charges reportées telles que la maintenance logicielle prépayée, facture payée liée au loyer du 1^{er} trimestre 2022, etc.)

1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Description	31.12.2021	31.12.2020
<i>Encaisse non affectée:</i>	22 513 129,55	21 005 256,91
Comptes courants (comptes bancaires)	22 467 587,87	20 959 578,04
Régies d'avances	45 541,68	45 678,87
Total	22 513 129,55	21 005 256,91

La trésorerie ne concerne que l'actif disponible du fait qu'il n'y a pas d'autres équivalents de trésorerie ni de placements liquides à enregistrer. À l'heure actuelle, l'Agence dispose d'une banque principale (ING Belgique) auprès de laquelle le compte principal est utilisé pour tous les paiements et revenus liés à la subvention de la Commission. D'autres comptes ont été ouverts auprès d'ING pour la gestion des recettes affectées, tandis que trois régies d'avances sont également organisées via des comptes bancaires ouverts auprès de la Novo Banco Portugal.

En 2021, l'AESM a ouvert plusieurs comptes auprès du Crédit Agricole, bien qu'ils n'aient pas été activés.

1.8.7 Capital

Le capital de l'AESM est augmenté du résultat économique positif de l'année 2021 (**-576 829,68 EUR**) et s'établit à **43 953 848,52 EUR**.

1.8.8 Autres dettes à long terme

D'un montant total de **105 510,17 EUR**, ce compte se compose de:

82 618,09 EUR – dépôts LRIT à long terme et intérêts recouverts auprès des différents clients

22 892,08 EUR – intérêts financiers liés à plusieurs projets de recettes affectées (Equasis, Frontex, etc.)

1.8.9 Dettes à court terme

Les créances courantes atteignent la somme de **314 534,23 EUR** et se composent de:

Créances courantes	31.12.2021	31.12.2020
Vendeurs	-168 743,79	888 344,30
États membres		
AELE		
Pays tiers	0,00	1 116,22
Autres (1)	-145 790,44	7 740,06
Total	-314 534,23	897 200,58

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Agence et acceptés par celle-ci.

La ligne Autres (1) se compose de:

(1) Veuillez préciser les «Autres créances courantes»:	31.12.2021	31.12.2020
Montants dus de la part d'organismes publics	0,00	4 724,81
Entités consolidées	-145 790,44	3 015,25
Total	-145 790,44	7 740,06

Créditeurs divers

Créditeurs divers	31.12.2021	31.12.2020
Personnel	-2 821,93	-2 751,46
Autres (2)	363 105,59	502 669,82
Total	360 283,66	499 918,36

La ligne Autres (2) se compose de:

(2) Veuillez préciser les «Autres créditeurs divers»:	31.12.2021	31.12.2020
Préfinancement reçu < 1 an	314 980,78	320 438,65
Actifs ABAC – produit reçu	0,00	159 924,00
Paiements à renvoyer	1 087,17	22 343,10
ONSS & autres	47 037,64	-35,93
Total	363 105,59	502 669,82

Les comptes de régularisation actif et passif se montent au total à **5 982 502,55 EUR** et représentent principalement des factures à recevoir en 2022 pour des services rendus ou des produits livrés en 2021 (charges à payer: 5 369 965,28 EUR) et des congés non pris du personnel au 31/12/2021 (612 537,27 EUR).

Description	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer	5 982 502,55	4 259 513,72
Congés annuels non pris *	612 537,27	558 448,09
autres charges à payer	5 369 965,28	3 701 065,63
Crédit reporté	0,00	17 780,30
Total	5 982 502,55	4 277 294,02

Conformément à la règle comptable communautaire n° 10 et au chapitre 19 des IPSAS (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les comptes de régularisation permettent d'enregistrer les montants dus pour des services rendus ou des produits livrés, mais qui restent impayés, n'ont pas été facturés ou officiellement convenus avec le fournisseur, y compris les sommes dues aux employés (notamment les arriérés de congés payés). Les comptes de régularisation sont établis sur la base des estimations des ordonnateurs (évaluation basée sur la partie des reports imputables à 2021-2022).

Conformément à la règle comptable communautaire n° 12, une dette due pour congé non pris (cumulant les absences compensées) en fin d'exercice a été intégrée dans l'état de la situation financière à la ligne Passif courant (créances courantes).

Les préfinancements restants reçus d'entités consolidées de la CE après déduction de la consommation de l'année et des charges à payer correspondantes se sont élevés à **17 517 585,95 EUR** et se composent de:

- 1 286 960,62 EUR (DG MOVE – résultat 2021);
- 6 843 157,83 EUR (préfinancement perçu de la DG DEFIS);
- 3 144 129,69 EUR (préfinancement perçu de la DG MARE);
- 2 165 842,25 EUR (préfinancement perçu de la DG NEAR);
- 127 666,98 EUR (préfinancement perçu de la DG CLIMA);
- 100 000,00 EUR (préfinancement perçu de la DG SANTE);
- 3 291 597,02 EUR (préfinancement perçu de FRONTEX);
- 558 231,56 EUR (préfinancement perçu de l'AIECP).

1.8.10 Actif éventuel

Compte	Description	31.12.2021	31.12.2020
901100	Garanties reçues	3 981 520,60	3 242 098,30
901120	Garanties reçues dans le cadre de préfinancements *	3 714 803,85	3 042 098,30
901180	Garanties de bonne fin	266 716,75	200 000,00
901190	a) Autres garanties		0,00
901900	b) Autres actifs éventuels		-127 071,55
901000	Total	3 981 520,60	3 115 026,75

Ces montants se rapportent à la garantie opérationnelle liée au paiement du préfinancement. Les autres actifs éventuels concernent une demande de dommages-intérêts à verser.

1.8.11 Autres informations importantes

Compte	Autres informations importantes	31.12.2021	31.12.2020
904200	RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	53 075 608,86	55 911 356,05
904370	Engagement contractuel (pour lequel aucun engagement budgétaire n'a encore été effectué)	0,00	0,00
904400	Contributions aux organismes concernés	0,00	0,00
904100	Engagements non utilisés	0,00	0,00
904500	Engagements sur contrat de location	2 419 876,68	2 951 360,39
904000	Total	55 495 485,54	58 862 716,44

Le RAL est le montant engagé au cours de l'exercice reporté à 2021.

Les engagements sur contrat de location font référence aux contrats de location à long terme pour les locaux de l'AESM.

Conformément à la règle comptable de l'UE n° 19 (Événements survenant après la date de clôture), la guerre en Ukraine, qui a commencé en février 2022, est un événement postérieur à la date de clôture qui ne nécessite donc aucun ajustement des chiffres présentés dans ces états financiers au 31 décembre 2021. Pour les périodes de reporting suivantes, la guerre pourrait avoir un effet sur la reconnaissance et la mesure de certains actifs et passifs au bilan ainsi que de certains produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat. Compte tenu des faits et circonstances connus au moment de l'élaboration de ces états financiers, et en particulier de la situation évolutive du conflit, l'effet financier de la guerre en Ukraine ne peut être estimé de manière fiable.

1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO

Tous les calculs des traitements indiquant les dépenses salariales totales comprises dans le compte de résultat de l'Agence sont externalisés auprès de l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également dénommé PMO), qui est un office central de la Commission européenne.

Le PMO a pour mission de gérer les droits financiers du personnel permanent, temporaire et contractuel travaillant à la Commission ainsi que de calculer et de payer ses traitements et autres droits financiers. Il assure également ces services pour d'autres institutions et agences de l'UE. Le PMO est aussi chargé de gérer la caisse de maladie des institutions, conjointement avec le traitement et le paiement des demandes de remboursement émanant des membres du personnel. Il gère en outre la caisse des pensions et paie les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO fait l'objet d'un audit de la part de la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant le calcul des dépenses salariales. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel de paie utilisé pour la comptabilité des dépenses salariales. Elle n'est pas responsable du calcul des dépenses salariales effectué par le PMO.

1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.9.1 Recettes

Compte	Recettes d'exploitation	2021	2020
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	17 967 384,35	19 404 646,40
760000	Personnel		
744100	Recettes liées aux immobilisations		177 744,44
744900	Autres recettes administratives	17 967 384,35	19 226 901,96
744910	Autre	0,00	0,00
744919	<i>Recettes administratives provenant d'entités UE consolidées</i>	17 967 384,35	19 226 901,96
745000	Autres revenus d'exploitation	84 440 005,17	80 294 973,81
745100	Ajustements des provisions		
745200	Bénéfices réalisés sur le taux de change	2 841,18	13 148,14
745900	Autre	84 437 163,99	80 281 825,67
745910	Autre	935 110,00	882 433,36
745909	<i>Recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées (2)</i>		83 502 053,99
745919	<i>Subvention de l'Union européenne</i>	83 502 053,99	79 399 392,31
745929	<i>Autres recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées</i>		0,00
777777	Total	102 407 389,52	99 699 620,21

Le compte 744919 porte sur les recettes administratives liées aux projets en cours financés par la Commission ou d'autres agences de l'UE (essentiellement FRONTEX) et comptabilisées dans les comptes de régularisation interentités.

Les recettes totales ont augmenté (+2,72 %) à la suite de l'augmentation de la subvention de la CE.

1.9.2 Dépenses

Compte		2021	2020
610000	Dépenses administratives	40 292 320,57	43 885 931,63
620100	Ensemble des dépenses de personnel	25 936 096,18	24 660 708,84
620100	Dépenses de personnel	25 936 096,18	24 565 839,68
620109	Dépenses de personnel auprès d'entités consolidées	0,00	94 869,16
630100	Dépenses liées aux immobilisations	8 386 859,79	7 891 847,62
611000	Autres dépenses administratives	5 969 364,60	11 333 375,17
611100	Terrains et immeubles	3 817 872,01	3 301 709,81
611109	Terrains et immeubles auprès d'entités consolidées	87 477,72	168 371,51
611900	Ensemble des autres dépenses	2 064 014,87	7 863 293,85
611910	Autre	551 691,87	7 081 944,20
611919	<i>Dépenses administratives auprès d'entités consolidées</i>	1 512 323,00	781 349,65
600000	Dépenses opérationnelles	62 678 425,87	54 146 835,43
606000	Autres dépenses opérationnelles	62 678 425,87	54 146 835,43
630000	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
640000	Pertes de change	12 085,21	16 452,08
606900	Autres dépenses opérationnelles	62 666 340,66	54 130 383,35
606910	Autre	62 666 340,66	54 130 383,35
606919	<i>Autres – Entités consolidées</i>	0,00	0,00
666666	Total	102 970 746,44	98 032 767,06

Les dépenses ont globalement augmenté de 5,04 % entre 2020 et 2021.

1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Description du grade le plus élevé	Grade	Nombre de personnes possédant ce grade	Prêts à des parties liées	
			Montant nominal	Montant restant dû au 31 décembre
Directeur exécutif	AD14	1	-	-
Chef de département	AD14	2	-	-

Les parties liées de l'Agence correspondent à son personnel de direction principal.

Les opérations entre l'Agence et les principaux dirigeants ont lieu dans le cadre des activités normales de l'Agence et, dans ce cas, aucune obligation spécifique de communication d'informations n'est requise pour ces opérations, conformément à la règle comptable n° 15 de l'Union européenne.

Les traitements, indemnités et autres droits sont couverts par le régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021

Article 99 du règlement financier de l'AESM

2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG)

Titre	Recettes	2021
20-0	SUBVENTION DE L'UE INCL	84 789 014,61
20-1	COPERNICUS	8 200 000,00
20-5	FRONTEX	7 812 582,67
20-5	AACP	460 638,84
20-8	THETIS UE	40 000,00
20-8	THETIS MRV	200 000,00
20-8	THETIS UE AP	100 000,00
20-9	CISE	2 900 000,00
21-0	LRIT	292 425,41
21-1	EQUASIS	500 000,00
90-0	RECETTES DIVERSES	400 544,18
91-0	CENTRE DE CONGRÈS	90 000,00
Total des recettes (a)		105 785 205,71
Dépenses		
A-1	Paiements	28 591 501,26
A-1	Reports au prochain exercice	195 813,52
A-2	Paiements	3 998 885,74
A-2	Reports au prochain exercice	1 157 984,63
B0-3	Paiements	50 247 887,10
B0-3	Reports au prochain exercice	367 969,13
B0-4	Paiements	17 456 394,08
B0-4	Reports au prochain exercice	19 811 118,15
Total des dépenses (b)		121 827 553,61
Résultat de l'exercice (a)-(b)		-16 042 347,90
	Annulation de crédits de paiement inutilisés reportés de l'exercice précédent	217 065,60
	Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12 provenant de recettes affectées	17 121 486,95
	Variations de taux de change	-9 244,03
SOLDE DÉCOULANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 286 960,62

L'ajustement pour le report est lié aux actions financées par le projet (crédits R0).

2.1.1 Exécution budgétaire 2021 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit

Titre	Origine des fonds	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
1	C1	28 810 769,45	28 787 314,78	99,92 %	28 810 769,45	28 591 501,26	99,24 %
	C8	336 810,60	224 948,39	66,79 %	336 810,60	224 948,39	66,79 %
	C9	2 105,17	-	0,00 %	-	-	
1 Total		29 149 685,22	29 012 263,17	99,53 %	29 147 580,05	28 816 449,65	98,86 %
2	C1	5 013 350,55	5 008 174,87	99,90 %	5 013 350,55	3 962 276,01	79,03 %
	C4	112 085,77	2 247,82	2,01 %	112 085,77		0,00 %
	C5	36 609,73	36 609,73	100,00 %	36 609,73	36 609,73	100,00 %
	C8	1 546 488,76	1 441 285,37	93,20 %	1 546 488,76	1 441 285,37	93,20 %
	C9	39,10	-	0,00 %	-	-	
2 Total		6 708 573,91	6 488 317,79	96,72 %	6 708 534,81	5 440 171,11	81,09 %
3	C1	51 257 320,41	51 001 721,11	99,50 %	51 257 320,41	50 244 311,87	98,02 %
	C4	367 969,13	262 652,50	71,38 %	367 969,13		0,00 %
	C5	4 439,00	2 809,49	63,29 %	4 439,00	3 575,23	80,54 %
	C8	43 253 859,50	42 116 326,08	97,37 %	-	-	
3 Total		94 883 588,04	93 383 509,18	98,42 %	51 629 728,54	50 247 887,10	97,32 %
4	R0	37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %
4 Total		37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %
Total général		168 009 359,40	160 191 732,28	95,35 %	124 753 355,63	101 960 901,94	81,73 %

Types de crédit - Nomenclature de la DG BUDG:

- C1: crédits courants
- C4: crédits de réemploi
- C5: crédits de réemploi (reportés)
- C8: crédits reportés automatiques
- C9: crédits annulés
- R0: recettes affectées

2.1.2 Exécution budgétaire 2021 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit

Origine des fonds	Titre	LB	Description de la ligne budgétaire	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
C1	1	1100	TRAITEMENTS DE BASE	16 986 577,42	16 986 577,42	100,00 %	16 986 577,42	16 986 577,42	100,00 %
		1101	ALLOCATIONS FAMILIALES	2 867 743,21	2 867 743,21	100,00 %	2 867 743,21	2 867 743,21	100,00 %
		1102	INDEMNITÉS DE DÉPAYSMENT ET D'EXPATRIATION	2 530 575,96	2 530 575,96	100,00 %	2 530 575,96	2 530 575,96	100,00 %
		1103	INDEMNITÉS DE SECRÉTARIAT	1 805,58	1 805,58	100,00 %	1 805,58	1 805,58	100,00 %
		1113	AGENTS CONTRACTUELS	1 671 740,51	1 671 740,51	100,00 %	1 671 740,51	1 671 740,51	100,00 %
		1115	EXPERTS NATIONAUX DÉTACHÉS	683 000,00	682 504,31	99,93 %	683 000,00	682 504,31	99,93 %
		1116	STAGIAIRES	81 718,66	81 718,66	100,00 %	81 718,66	81 718,66	100,00 %
		1130	COUVERTURE DES RISQUES DE MALADIE	651 530,31	651 530,31	100,00 %	651 530,31	651 530,31	100,00 %
		1131	COUVERTURE DU RISQUE D'ACCIDENT ET DE MALADIE PROFESSIONNELLE	73 340,06	73 340,06	100,00 %	73 340,06	73 340,06	100,00 %
		1132	COUVERTURE DU RISQUE DE CHÔMAGE	249 363,74	249 363,74	100,00 %	249 363,74	249 363,74	100,00 %
		1140	ALLOCATIONS À LA NAISSANCE ET EN CAS DE DÉCÈS	1 300,00	1 189,86	91,53 %	1 300,00	1 189,86	91,53 %
		1141	FRAIS DE VOYAGE À L'OCCASION DU CONGÉ ANNUEL	528 407,05	528 407,05	100,00 %	528 407,05	528 407,05	100,00 %
		1142	INDEMNITÉS DE LOGEMENT ET DE TRANSPORT	26 777,69	26 777,69	100,00 %	26 777,69	26 777,69	100,00 %
		1147	MISE À DISPOSITION AU TRAVAIL	60 868,59	60 868,59	100,00 %	60 868,59	60 868,59	100,00 %
		1148	TRAVAIL POSTÉ	13 925,01	13 887,51	99,73 %	13 925,01	13 887,51	99,73 %
		1170	INTERPRÈTES INDÉPENDANTS	10 424,00	10 424,00	100,00 %	10 424,00	9 800,00	94,01 %
		1172	SERVICES DU CENTRE DE TRADUCTION LUXEMBOURG	20 000,00	11 050,50	55,25 %	20 000,00	11 050,50	55,25 %
		1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	225 200,00	223 665,01	99,32 %	225 200,00	207 814,67	92,28 %
1176	CONSULTANTS	20 000,00	19 892,05	99,46 %	20 000,00		0,00 %		

	1178	PRESTATIONS EXTERNES	217 500,00	217 453,54	99,98 %	217 500,00	172 975,44	79,53 %
	1190	COEFFICIENTS CORRECTEURS DES RÉMUNÉRATIONS	24 334,33	24 334,33	100,00 %	24 334,33	24 334,33	100,00 %
	1200	FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	52 000,00	49 573,00	95,33 %	52 000,00	40 718,42	78,30 %
	1210	FRAIS DE PRISE DE POSTE ET DE FIN DE CONTRAT	17 461,43	17 461,43	100,00 %	17 461,43	17 461,43	100,00 %
	1220	INDEMNITÉS D'INSTALLATION, DE RÉINSTALLATION ET DE MUTATION	129 912,12	129 912,12	100,00 %	129 912,12	129 912,12	100,00 %
	1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	60 000,00	60 000,00	100,00 %	60 000,00	26 748,30	44,58 %
	1240	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES TEMPORAIRES	96 304,29	96 304,29	100,00 %	96 304,29	96 304,29	100,00 %
	1300	FRAIS DE MISSIONS, DE DÉPLACEMENT ET AUTRES DÉPENSES ACCESSOIRES	27 500,00	27 500,00	100,00 %	27 500,00	18 904,59	68,74 %
	1410	SERVICE MÉDICAL	57 500,00	57 448,71	99,91 %	57 500,00	18 578,11	32,31 %
	1500	FORMATION	182 000,00	181 722,40	99,85 %	182 000,00	167 815,15	92,21 %
	1600	MESURES SOCIALES ET COÛTS ASSOCIÉS	1 220 000,00	1 220 000,00	100,00 %	1 220 000,00	1 212 510,51	99,39 %
	1601	ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	4 000,00	4 000,00	100,00 %	4 000,00		0,00 %
	1700	RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS	17 959,49	8 542,94	47,57 %	17 959,49	8 542,94	47,57 %
1	Total		28 810 769,45	28 787 314,78	99,92 %	28 810 769,45	28 591 501,26	99,24 %
2	2000	LOYERS	2 383 266,95	2 383 266,95	100,00 %	2 383 266,95	2 383 266,95	100,00 %
	2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	205 000,00	205 000,00	100,00 %	205 000,00	143 430,36	69,97 %
	2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	433 767,67	433 767,67	100,00 %	433 767,67	256 630,61	59,16 %
	2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	632 627,62	632 563,47	99,99 %	632 627,62	330 300,52	52,21 %
	2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES	214 000,00	214 000,00	100,00 %	214 000,00	191 685,44	89,57 %
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	490 278,94	490 213,33	99,99 %	490 278,94	355 387,66	72,49 %

2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	75 000,00	74 999,52	100,00 %	75 000,00		0,00 %
2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	227 464,00	227 464,00	100,00 %	227 464,00	196 684,00	86,47 %
2210	ACHAT DE MEUBLES	105 504,93	105 477,31	99,97 %	105 504,93	8 200,32	7,77 %
2230	VÉHICULE	4 626,50	4 626,50	100,00 %	4 626,50	3 092,22	66,84 %
2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	5 000,00	4 359,23	87,18 %	5 000,00	3 859,23	77,18 %
2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	1 500,00	1 500,00	100,00 %	1 500,00	132,92	8,86 %
2320	FRAIS BANCAIRES	7 000,00	7 000,00	100,00 %	7 000,00		0,00 %
2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	15 460,00	15 445,83	99,91 %	15 460,00	4 931,45	31,90 %
2340	DOMMAGES	2 000,00	2 000,00	100,00 %	2 000,00		0,00 %
2350	ASSURANCES DIVERSES	28 519,86	28 519,86	100,00 %	28 519,86	25 988,96	91,13 %
2353	TRAVAUX DE MANUTENTION ET DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES	1 498,34	1 498,34	100,00 %	1 498,34	1 237,94	82,62 %
2354	ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	-	-	-	-		-
2355	UNIFORMES	14 834,50	14 834,50	100,00 %	14 834,50	1 954,84	13,18 %
2400	AFFRANCHISSEMENT	18 000,00	18 000,00	100,00 %	18 000,00	11 634,20	64,63 %
2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	105 325,06	105 325,06	100,00 %	105 325,06	13 131,82	12,47 %
2411	ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	10 000,00	9 911,52	99,12 %	10 000,00	6 324,79	63,25 %
2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	32 676,18	28 401,78	86,92 %	32 676,18	24 401,78	74,68 %
2	Total	5 013 350,55	5 008 174,87	99,90 %	5 013 350,55	3 962 276,01	79,03 %
3	SERVICES D'INFORMATION	8 513 295,37	8 505 382,34	99,91 %	6 521 086,60	6 275 682,29	96,24 %
3102							
3103	EQUASIS (FONDS C1)	54 533,44	54 533,44	100,00 %	54 533,44	54 533,44	100,00 %
3200	INFORMATION ET COMMUNICATION	148 500,00	148 500,00	100,00 %	148 500,00	148 328,66	99,88 %
3201	COÛTS OPÉRATIONNELS DE TRADUCTION	61 000,00	61 000,00	100,00 %	61 000,00	58 415,00	95,76 %
3300	ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	3 176,00	3 175,74	99,99 %	56 372,69	12 410,00	22,01 %
3304	RÉCEPTIONS OP.	11 940,80	6 171,00	51,68 %	30 000,00	5 443,00	18,14 %

		3500	ÉTUDES À L'APPUI DES OPÉRATIONS DE L'AGENCE	1 590 870,00	1 590 559,50	99,98 %	493 465,00	493 255,00	99,96 %	
		3600	MISSIONS OPÉRATIONNELLES	184 800,00	179 300,00	97,02 %	179 450,00	101 833,65	56,75 %	
		3700	LRIT	1 301 023,83	1 241 756,36	95,44 %	1 467 732,76	1 319 898,15	89,93 %	
		3810	INTERVENTIONS ANTIPOLLUTION	12 109 909,39	12 069 764,58	99,67 %	15 163 422,00	15 116 264,31	99,69 %	
		3820	CLEANSEANET	9 051 018,82	9 051 018,82	100,00 %	9 347 579,05	9 059 178,96	96,91 %	
		3830	COOPÉRATION, COORDINATION ET INFORMATION	250 000,00	236 874,76	94,75 %	102 898,00	102 264,60	99,38 %	
		3900	COOPÉRATION RELATIVE AUX FONCTIONS DE GARDE-CÔTES	17 977 252,76	17 853 684,57	99,31 %	17 631 280,87	17 496 804,81	99,24 %	
3		Total		51 257 320,41	51 001 721,11	99,50 %	51 257 320,41	50 244 311,87	98,02 %	
Total C1				85 081 440,41	84 797 210,76	99,67 %	85 081 440,41	82 798 089,14	97,32 %	
C4	2	2000	LOYERS	90 000,00	-	0,00 %	90 000,00		0,00 %	
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	3 269,84	2 247,82	68,74 %	3 269,84		0,00 %	
		2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	10 489,28	-	0,00 %	10 489,28		0,00 %	
		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	8 000,00	-	0,00 %	8 000,00		0,00 %	
		2350	ASSURANCES DIVERSES	326,65	-	0,00 %	326,65		0,00 %	
	2		Total		112 085,77	2 247,82	2,01 %	112 085,77		0,00 %
	3		ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	13 077,59	-	0,00 %	13 077,59		0,00 %	
	3820	CLEANSEANET	321 734,35	262 652,50	81,64 %	321 734,35		0,00 %		
	3900	COOPÉRATION RELATIVE AUX FONCTIONS DE GARDE-CÔTES	33 157,19	-	0,00 %	33 157,19		0,00 %		
3		Total		367 969,13	262 652,50	71,38 %	367 969,13		0,00 %	
Total C4				480 054,90	264 900,32	55,18 %	480 054,90		0,00 %	
C5	2	2000	LOYERS	36 609,73	36 609,73	100,00 %	36 609,73	36 609,73	100,00 %	
	2		Total	36 609,73	36 609,73	100,00 %	36 609,73	36 609,73	100,00 %	
	3	3200	INFORMATION ET COMMUNICATION	2 464,00	2 464,00	100,00 %	2 464,00	2 464,00	100,00 %	

			ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	1 975,00	345,49	17,49 %	1 975,00	1 111,23	56,26 %
	3								
	Total			4 439,00	2 809,49	63,29 %	4 439,00	3 575,23	80,54 %
Total C5				41 048,73	39 419,22	96,03 %	41 048,73	40 184,96	97,90 %
	1	1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	31 763,75	29 892,67	94,11 %	31 763,75	29 892,67	94,11 %
		1176	CONSULTANTS	25 197,95	25 023,39	99,31 %	25 197,95	25 023,39	99,31 %
		1178	PRESTATIONS EXTERNES	43 214,80	27 483,40	63,60 %	43 214,80	27 483,40	63,60 %
		1200	FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	72 220,00	58 500,00	81,00 %	72 220,00	58 500,00	81,00 %
		1210	FRAIS DE PRISE DE POSTE ET DE FIN DE CONTRAT	831,33	831,33	100,00 %	831,33	831,33	100,00 %
		1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	25 873,65	-	0,00 %	25 873,65		0,00 %
		1300	FRAIS DE MISSIONS, DE DÉPLACEMENT ET AUTRES DÉPENSES ACCESSOIRES	4 143,42	-	0,00 %	4 143,42		0,00 %
		1410	SERVICE MÉDICAL	33 642,86	12 072,31	35,88 %	33 642,86	12 072,31	35,88 %
		1500	FORMATION	78 990,07	54 268,24	68,70 %	78 990,07	54 268,24	68,70 %
		1600	MESURES SOCIALES ET COÛTS ASSOCIÉS	9 326,49	9 277,06	99,47 %	9 326,49	9 277,06	99,47 %
		1601	ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	10 000,00	7 599,99	76,00 %	10 000,00	7 599,99	76,00 %
		1700	RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS	1 606,28	-	0,00 %	1 606,28		0,00 %
	1			336 810,60	224 948,39	66,79 %	336 810,60	224 948,39	66,79 %
	2	2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	28 022,22	13 302,36	47,47 %	28 022,22	13 302,36	47,47 %
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	120 499,63	105 554,79	87,60 %	120 499,63	105 554,79	87,60 %
		2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	363 684,56	357 928,29	98,42 %	363 684,56	357 928,29	98,42 %
		2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES	60 749,80	55 836,10	91,91 %	60 749,80	55 836,10	91,91 %
C8		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	249 870,66	234 649,94	93,91 %	249 870,66	234 649,94	93,91 %

2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	166 083,90	166 083,90	100,00 %	166 083,90	166 083,90	100,00 %
2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	71 675,50	71 675,50	100,00 %	71 675,50	71 675,50	100,00 %
2210	ACHAT DE MEUBLES	381 381,50	379 387,97	99,48 %	381 381,50	379 387,97	99,48 %
2230	VÉHICULE	6 440,76	4 689,82	72,81 %	6 440,76	4 689,82	72,81 %
2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	532,65	251,98	47,31 %	532,65	251,98	47,31 %
2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	1 314,00	1 303,05	99,17 %	1 314,00	1 303,05	99,17 %
2320	FRAIS BANCAIRES	34 899,25	24 127,69	69,14 %	34 899,25	24 127,69	69,14 %
2350	ASSURANCES DIVERSES	2 617,00	400,00	15,28 %	2 617,00	400,00	15,28 %
2353	TRAVAUX DE MANUTENTION ET DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES	1 041,60	-	0,00 %	1 041,60	-	0,00 %
2400	AFFRANCHISSEMENT	15 417,06	268,81	1,74 %	15 417,06	268,81	1,74 %
2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	35 202,98	25 825,17	73,36 %	35 202,98	25 825,17	73,36 %
2411	ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 055,69	-	0,00 %	1 055,69	-	0,00 %
2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	6 000,00	-	0,00 %	6 000,00	-	0,00 %
2	Total	1 546 488,76	1 441 285,37	93,20 %	1 546 488,76	1 441 285,37	93,20 %
3	SERVICES D'INFORMATION	2 758 756,51	2 580 948,05	93,55 %	-	-	-
3102	INFORMATION ET COMMUNICATION	4 804,61	3 535,00	73,58 %	-	-	-
3200	COÛTS OPÉRATIONNELS DE TRADUCTION	1 906,00	94,00	4,93 %	-	-	-
3201	ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	31 030,45	10 000,00	32,23 %	-	-	-
3300	ÉTUDES À L'APPUI DES OPÉRATIONS DE L'AGENCE	415 395,00	415 395,00	100,00 %	-	-	-
3500	MISSIONS OPÉRATIONNELLES	32 546,93	-	0,00 %	-	-	-
3600	LRIT	1 150 712,50	1 147 481,19	99,72 %	-	-	-
3700							

		3810	INTERVENTIONS ANTIPOLLUTION	32 486 957,67	32 415 419,00	99,78 %	-	-	
		3820	CLEANSEANET	2 995 527,56	2 242 851,46	74,87 %	-	-	
		3830	COOPÉRATION, COORDINATION ET INFORMATION	98 249,14	98 237,88	99,99 %	-	-	
		3900	COOPÉRATION RELATIVE AUX FONCTIONS DE GARDE-CÔTES	3 277 973,13	3 202 364,50	97,69 %	-	-	
		3	Total	43 253 859,50	42 116 326,08	97,37 %	-	-	
Total C8				45 137 158,86	43 782 559,84	97,00 %	1 883 299,36	1 666 233,76	88,47 %
C9	1	1190	COEFFICIENTS CORRECTEURS DES RÉMUNÉRATIONS	584,89	-	0,00 %	-	-	
		1220	INDEMNITÉS D'INSTALLATION, DE RÉINSTALLATION ET DE MUTATION	1 072,91	-	0,00 %	-	-	
		1240	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES TEMPORAIRES	447,37	-	0,00 %	-	-	
		1	Total	2 105,17	-	0,00 %	-	-	
	2	2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	39,10	-	0,00 %	-	-	
	2	Total	39,10	-	0,00 %	-	-		
Total C9				2 144,27	-	0,00 %	-	-	
R0	4	4100	ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE DE L'UE	2 095 753,04	1 981 162,64	94,53 %	2 095 753,04	825 281,56	39,38 %
		4101	CISE	4 132 939,75	2 017 694,46	48,82 %	4 132 939,75	1 196 510,48	28,95 %
		4200	SAFEMED	1 478 713,45	1 013 893,79	68,57 %	1 478 713,45	465 306,02	31,47 %
		4201	MER NOIRE ET MER CASPIENNE	1 577 796,07	969 534,87	61,45 %	1 577 796,07	608 256,57	38,55 %
		4203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	650 818,20	179 514,15	27,58 %	650 818,20	96 020,23	14,75 %
		4300	ANS FRONTTEX	11 176 711,28	11 016 181,71	98,56 %	11 176 711,28	7 193 935,21	64,37 %
		4310	ANS AECF	558 856,22	532 077,45	95,21 %	558 856,22	167 066,77	29,89 %
		4400	CLEANSEANET GROENLAND	139 592,19	244,57	0,18 %	139 592,19	244,57	0,18 %
		4401	CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	13 471,48	23,59	0,18 %	13 471,48	23,59	0,18 %
		4500	COPERNICUS	13 898 669,19	12 646 040,45	90,99 %	13 898 669,19	6 233 619,62	44,85 %

	4600	EQUASIS (FONDS R0)	1 006 459,35	547 446,26	54,39 %	1 006 459,35	451 701,26	44,88 %
	4700	THETIS UE	131 607,59	130 030,76	98,80 %	131 607,59	86 785,76	65,94 %
	4701	THETIS MRV	300 717,79	268 390,81	89,25 %	300 717,79	126 235,81	41,98 %
	4703	THETIS UE AP	100 000,00	-	0,00 %	100 000,00		0,00 %
	4910	CONV. DU TRAVAIL MAR.	5 406,63	5 406,63	100,00 %	5 406,63	5 406,63	100,00 %
	4	Total	37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %
R0 Total			37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %
Total général			168 009 359,40	160 191 732,28	95,35 %	124 753 355,63	101 960 901,94	81,73 %

2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2021

	signe +/-	montant
Résultat économique (- pour déficit) de la liasse de consolidation, y compris le tableau M2	+/-	-576 829,68
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
A Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-4 259 513,72
B Ajustements pour la séparation des régularisations (séparation 31.12.N)	+	5 982 502,55
C Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le revenu économique	-	0,00
D Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	+	1 484 911,41
E Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	+	3 948 930,56
F Provisions (1)	+	0,00
G Réductions de valeur (1)	+	0,00
H Ordres de recouvrement émis jusqu'en 2021 dans la classe 7 et non encore encaissés	-	-72 565,15
la Préfinancements accordés l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	+	3 136 002,48
lb Préfinancements reçus l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	-	-16 088 287,86
J Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	1 706 418,72
K Autres (*)	+/-	1 221 194,97
L Différences de taux de change (2) (3)	+/-	0,00
Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique)		
M Acquisitions d'actifs (moins les montants impayés)	-	-3 381 613,04
N Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2021 et demeurant ouverts en 2021	-	-5 211 965,31
O Nouveaux préfinancements reçus au cours de l'exercice 2021 et demeurant ouverts en 2021	+	17 517 585,95
P Ordres de recouvrement budgétaire émis avant 2021 et encaissés au cours de l'exercice	+	74 521,62
Q Ordres de recouvrement budgétaire émis en 2021 sur les comptes de bilan (et non sur les comptes 7 ou 6) et encaissés	+	0,00
R Paiements en capital sur le crédit-bail (il s'agit de paiements budgétaires mais non compris dans le résultat économique)	-	0,00
S Crédits de paiement reportés à l'exercice 2022	-	-21 532 885,43
T Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	217 065,60
U Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12.2021 provenant de recettes affectées	+	17 121 486,95
V Paiements de pensions (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
W Paiements pour les stocks de congés et les heures supplémentaires (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
X Autres (**)	+/-	0,00

	total	1 286 960,62
Résultat budgétaire (+ pour excédent) (4)		1 286 960,62
Delta non expliqué		0,00

2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2021

2.2.1 Postes statutaires

	31.12.2021 Personnel employé ²	Autorisé 2021
AD Permanent	3	3
AST Permanent		
Total Permanent	3	3
AD Temporaire	148	149
AST Temporaire	59	60
Total Temporaire	207	209
Total personnel statutaire	210	212

Sur un tableau des effectifs de 212 postes, le taux d'occupation à la fin de 2021 était de 99,06 %.

2.2.2 Postes non statutaires

	31.12.2021 Personnel ETP employé	ETP autorisés 2021 ³
GF IV	18,7	22
GF III	9,2	10
GF II	18	19
GF I	2	2
Total agents contractuels	47,9	53
Total experts nationaux détachés	14,3	20

² Dont 5 lettres d'offres envoyées et acceptées en 2021 (3 AD et 2 AST)

³ Dont 20 AC et 2 END financés par d'autres sources, comme suit: 11 AC GF IV, 7 AC GF III, 2 AC GF II et 2 END. L'un de ces postes AC GF III a été supprimé en septembre 2021.

3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2021

3.1 FONDS C1

L'Agence a exécuté 84 797 210,76 EUR en crédits d'engagement (CE), soit 99,67 % du budget total de l'exercice, et 82 798 089,14 EUR en crédits de paiement (CP), soit 97,32 % du budget total.

L'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (plus de 95 % d'exécution) a donc été atteint en ce qui concerne l'exécution des engagements. L'exécution des paiements est évaluée à 97,32 % si l'on ne tient compte que des fonds C1. Après prise en compte des reports automatiques de CP (fonds C8: crédits reportés automatiquement), l'Agence a atteint 98,52 % en termes d'exécution des paiements, soit une annulation de 1,48 % (1,78 % en 2020), et, ce faisant, elle atteint également l'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (moins de 5 % d'annulation).

Il convient de noter que les CP du titre 3 sont destinés à couvrir les paiements des actions de l'exercice actuel, mais aussi, le cas échéant, des exercices précédents.

Exécution budgétaire - Fonds C1						
Titre	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
1	28 810 769,45	28 787 314,78	99,92 %	28 810 769,45	28 591 501,26	99,24 %
2	5 013 350,55	5 008 174,87	99,90 %	5 013 350,55	3 962 276,01	79,03 %
3	51 257 320,41	51 001 721,11	99,50 %	51 257 320,41	50 244 311,87	98,02 %
Total général	85 081 440,41	84 797 210,76	99,67 %	85 081 440,41	82 798 089,14	97,32 %

Fonds C1 (crédits votés dans le budget actuel)

Les montants engagés et payés indiqués dans le tableau incluent les montants compris dans le workflow.

CE: crédits d'engagement.

CP: crédits de paiement

En 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur l'environnement de travail de l'Agence. Les dépenses prévues ont été réévaluées et affinées tout au long de l'année, à la lumière des dernières informations sur les restrictions de déplacement des personnes, des biens et des services au sein des États membres de l'UE et entre l'Union et les pays tiers. Des réexamens budgétaires approfondis ont été menés sur a) les activités susceptibles d'être sévèrement affectées par ces restrictions, c'est-à-dire les réunions, ateliers, formations, groupes d'utilisateurs, conférences, visites et inspections, ainsi que d'autres services opérationnels (comme les simulations ou les exercices), avec pour conséquence une réduction des dépenses, et sur b) les activités susceptibles de faire l'objet de besoins budgétaires additionnels, c'est-à-dire la mise en place d'exigences de santé et sécurité et de méthodes de travail supplémentaires dans les bureaux de l'Agence, avec pour conséquence une augmentation des dépenses. Les virements budgétaires ont permis d'équilibrer l'évolution des besoins liés à l'épidémie de coronavirus. À cet égard, l'incidence par chapitre se présente comme suit:

Virements budgétaires liés à la crise du coronavirus				
Titre	Ch.	Description du chapitre	CE	CP
1	11	Traitement et indemnités	9 591,02	9 591,02
	12	Dépenses liées au recrutement de personnel	19 768,70	19 768,70
	13	Frais de mission	(67 500,00)	(67 500,00)
	14	Infrastructure à caractère socio-médical	25 000,00	25 000,00
	17	Réceptions, manifestations et représentation	(8 000,00)	(8 000,00)
1 Total			(21 140,28)	(21 140,28)
2	20	Location de bâtiments et coûts connexes	263 650,50	263 650,50
	21	Technologies de l'information et de la communication et traitement des données	48 000,00	48 000,00
	22	Meubles et coûts associés	(373,50)	(373,50)
	23	Dépenses de fonctionnement administratif courant	(312,90)	(312,90)
	24	Frais postaux et télécommunications	103 000,00	103 000,00
	25	Frais de réunion	(78 323,82)	(78 323,82)
2 Total			335 640,28	335 640,28
3	31	Services d'information et bases de données	129 774,00	41 680,00
	32	Information et communication	(11 500,00)	(11 500,00)
	33	Ateliers opérationnels et formations	(249 544,80)	(173 730,35)
	35	Études à l'appui des activités de l'Agence	-	144 395,00
	36	Missions opérationnelles	(11 200,00)	(112 645,00)
	37	L.R.I.T.	53 534,00	93 605,00
	38	Mesures antipollution	72 909,39	(219 564,56)
	39	Coopération relative aux fonctions de garde-côtes	(298 472,59)	(76 740,09)
	3 Total			(314 500,00)

Malgré tous les efforts mis en œuvre, certains crédits sont restés non dépensés en fin d'exercice en raison des effets de l'épidémie de coronavirus. L'incidence par chapitre se présente comme suit:

Dont montant non dépensé en fin d'exercice				
Titre	Ch.	Description du chapitre	CE	CP
3	31	Services d'information et bases de données	-	49 500,00
	32	Information et communication	-	-
	33	Ateliers opérationnels et formations	4 444,80	66 466,69
	35	Études à l'appui des activités de l'Agence	-	-
	36	Missions opérationnelles	-	9 000,00
	37	L.R.I.T.	-	-
	38	Mesures antipollution	-	-
	39	Coopération relative aux fonctions de garde-côtes	-	122 815,30
3 Total			4 444,80	247 781,99

3.2 FONDS R0

Origine des fonds	Titre	Ch.	Description du chapitre	LB	Description de la ligne budgétaire	Position locale	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%		
R0	4	41	INFORMATIONS MARITIMES	4100	ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE DE L'UE	*NA*	2 095 753,04	1 981 162,64	94,53 %	2 095 753,04	825 281,56	39,38 %		
					4101	CISE	*NA*							
				ADMIN-2019			812 355,98	404 617,19	49,81 %	812 355,98	248 792,05	30,63 %		
				OPÉRATION S-2019			1 920 583,77	1 005 698,24	52,36 %	1 920 583,77	639 949,22	33,32 %		
				CISE-II-ADMIN			600 000,00	402 000,00	67,00 %	600 000,00	230 112,68	38,35 %		
				OPÉRATION S-CISE-II	800 000,00	205 379,03	25,67 %	800 000,00	77 656,53	9,71 %				
		41 Total						6 228 692,79	3 998 857,10	64,20 %	6 228 692,79	2 021 792,04	32,46 %	
		42	AIDE AUX PAYS IAP ET PEV	4200	SAFEMED	*NA*								
						ADMIN-2017	269 296,80	219 485,88	81,50 %	269 296,80	138 914,39	51,58 %		
						OPÉRATION S-2017	1 209 416,65	794 407,91	65,69 %	1 209 416,65	326 391,63	26,99 %		
				4201	MER NOIRE ET MER CASPIENNE	*NA*	-	-	-	11,70		0,00 %		
						ADMIN-2017	194 259,08	188 258,55	96,91 %	194 259,08	152 919,51	78,72 %		
						INTÉRÊTS	575,34	-	0,00 %	575,34		0,00 %		
						OPÉRATION S-2017	1 382 961,65	781 276,32	56,49 %	1 382 949,95	455 337,06	32,93 %		
		4203	*NA*											

			FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	IAP-2018-2021	27 699,86	-	0,00 %	27 699,86	0,00 %		
				IAP-2020-2023	623 118,34	179 514,15	28,81 %	623 118,34	96 020,23	15,41 %	
42 Total					3 707 327,72	2 162 942,81	58,34 %	3 707 327,72	1 169 582,82	31,55 %	
43	ANS SURVEILLANCE	4300	ANS FRONTEx	*NA*							
				ADMIN-2019							100,00 %
				ADMIN-2020	4 070,10	4 070,10	100,00 %	4 070,10	4 070,10		100,00 %
				OPÉRATION S-2020	522 641,18	522 641,18	100,00 %	522 641,18	522 641,18		100,00 %
				ADMIN-2021	640 000,00	639 807,57	99,97 %	640 000,00	630 286,17		98,48 %
				OPÉRATION S-2021	7 010 000,00	6 954 897,86	99,21 %	7 010 000,00	6 036 937,76		86,12 %
				ADM-2022	270 000,00	260 000,00	96,30 %	270 000,00			0,00 %
		OPÉRATION S-2022	2 730 000,00	2 634 765,00	96,51 %	2 730 000,00			0,00 %		
		4310	ANS AECP	*NA*	558 856,22	532 077,45	95,21 %	558 856,22	167 066,77	29,89 %	
43 Total					11 735 567,50	11 548 259,16	98,40 %	11 735 567,50	7 361 001,98	62,72 %	
44	SERVICES CLEANSEAN ET	4400	CLEANSEAN ET GROENLAND	*NA*	139 592,19	244,57	0,18 %	139 592,19	244,57	0,18 %	
		4401	CLEANSEAN ET ÎLES NÉERLANDAISES	*NA*	13 471,48	23,59	0,18 %	13 471,48	23,59	0,18 %	
44 Total					153 063,67	268,16	0,18 %	153 063,67	268,16	0,18 %	
45	COPERNICUS	4500	COPERNICUS	*NA*	5 532 028,45	5 532 028,45	100,00 %	5 532 028,45	5 532 028,45	100,00 %	
				2015	166 640,74	-	0,00 %	166 640,74		0,00 %	
				ADMIN-2021	460 000,00	415 816,00	90,39 %	460 000,00		0,00 %	

				INDIRECT-2021	121 000,00	396,00	0,33 %	121 000,00		0,00 %
				OPÉRATION S-2021	7 619 000,00	6 697 800,00	87,91 %	7 619 000,00	701 591,17	9,21 %
45 Total					13 898 669,19	12 646 040,45	90,99 %	13 898 669,19	6 233 619,62	44,85 %
46	EQUASIS	4600	EQUASIS (FONDS R0)	*NA*	1 006 459,35	547 446,26	54,39 %	1 006 459,35	451 701,26	44,88 %
46 Total					1 006 459,35	547 446,26	54,39 %	1 006 459,35	451 701,26	44,88 %
47	THETIS MODULES	4700	THETIS UE	*NA*	131 607,59	130 030,76	98,80 %	131 607,59	86 785,76	65,94 %
		4701	THETIS MRV	*NA*	300 717,79	268 390,81	89,25 %	300 717,79	126 235,81	41,98 %
		4703	THETIS UE AP	*NA*	100 000,00	-	0,00 %	100 000,00		0,00 %
47 Total					532 325,38	398 421,57	74,85 %	532 325,38	213 021,57	40,02 %
49	DIVERS	4910	CONV. DU TRAVAIL MAR.	*NA*	5 406,63	5 406,63	100,00 %	5 406,63	5 406,63	100,00 %
49 Total					5 406,63	5 406,63	100,00 %	5 406,63	5 406,63	100,00 %
4 Total					37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %
R0 Total					37 267 512,23	31 307 642,14	84,01 %	37 267 512,23	17 456 394,08	46,84 %

Titre V – Les crédits d’actions financées par le projet sont des recettes affectées externes qui ne respectent pas le principe d’annualité.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la situation en 2021.

Crédits de paiement encaissés avant 2021 (EUR)	Crédits de paiement encaissés en 2021 (EUR)	Crédits de paiement disponibles en 2021 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés avant 2021 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés en 2021 (EUR)	Consommation de tous les crédits de paiement disponibles en 2021 (EUR)	Report à 2022 (EUR)
17 054 290,72	20 213 221,51	37 267 512,23	12 997 269,64	4 459 124,44	17 456 394,08	19 811 118,15

Actions financées par le projet	CE 2021 (EUR)	Non engagés en 2021		Remarque
Projet d'interopérabilité	2 095 753,04	114 590,40	5 %	La convention de subvention SI2.786522 a été signée pour une durée initiale de 36 mois, qui a été prolongée à 44 mois par les avenants n° 3 et n° 4. Tous les préfinancements prévus par la convention de subvention ont été reçus en 2021 et les crédits reportés en 2022 visent à couvrir le coût des actions jusqu'au 18/05/2022 (fin du projet).
CISE	4 132 939,75	2 115 245,29	51 %	Le premier préfinancement pour CISE II (convention de subvention SI2.833747) et le deuxième préfinancement pour CISE I (convention de subvention SI2.801889) ont été reçus le 23/02/2021 et le 21/04/2021, respectivement, pour le calendrier pluriannuel. Ces préfinancements suivront la période de reporting définie dans la convention, tandis que les engagements seront effectués sur la base d'une année civile. Les crédits reportés à 2022 visent à couvrir le coût des actions à mettre en œuvre en 2022.

SAFEMED IV – Projet de sécurité maritime EuroMed	1 478 713,45	464 819,66	31 %	Les conventions de subvention ENI/2016/359-725 (SAFEMED IV) et ENI/2016/374-999 (BC Sea) ont été signées pour une durée initiale de 51 mois, qui a été prolongée à 63 et 65 mois, respectivement, par les avenants n° 1 et n° 2. Tous les préfinancements prévus par les deux conventions de subvention ont été reçus en 2021. En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions en matière de déplacement qui en ont résulté, les ressources à affecter aux activités en présentiel n'ont pas été utilisées, bien que les activités aient été assurées par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne. En outre, la persistance de la pandémie a limité le nombre de réunions en présentiel avec les autorités et les points focaux des bénéficiaires, rendant ainsi plus difficile l'identification des besoins d'assistance technique et l'organisation des activités connexes. Malgré cela, des plans d'action révisés ont été adoptés et les projets ont été prolongés jusqu'au 31 mars 2022, ce qui a permis à l'AESM de mettre en œuvre la planification révisée, soit en reprogrammant les activités précédemment reportées, soit en proposant d'autres services qui pouvaient être développés et fournis sans subir les perturbations provoquées par la pandémie, de manière à garantir la meilleure utilisation possible des ressources financières disponibles. Au moins 15 % de ces crédits devraient être remboursés à la Commission européenne d'ici la fin des projets.
BC Sea – Sécurité maritime, sécurité et protection de l'environnement dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne	1 577 796,07	608 261,20	39 %	
Fonds de la CE pour les pays candidats et les pays candidats potentiels 2018-2021	27 699,86	27 699,86	100 %	La somme de 27 699,86 EUR a été remboursée à la Commission européenne en exécution du contrat de subvention n° 2017/391-240 en 2021. Cependant, les crédits ont été reportés par erreur et doivent donc être compensés en 2022.
Fonds de la CE pour les pays candidats et les pays candidats potentiels 2020-2023	623 118,34	443 604,19	71 %	La mise en œuvre du contrat de subvention 2019/410-086 a débuté le 01/05/2020 pour une période de 32 mois. Le paiement intégral du préfinancement a été reçu en 2020. L'épidémie de COVID-19 et les restrictions de déplacement qui en ont résulté ont inévitablement affecté la mise en œuvre du contrat au regard du type et du nombre d'actions prévues. Par conséquent, afin de rendre possible la mise en œuvre du plan d'action approuvé le 7 septembre 2020, certains changements ont dû être apportés à la planification budgétaire. Ces changements ont été introduits par le biais d'amendements budgétaires. Des plans d'action révisés ont été adoptés, grâce notamment à la mise en œuvre de différents projets qui pouvaient être développés et réalisés sans subir les perturbations provoquées par la pandémie, de manière à garantir la meilleure utilisation possible des ressources financières disponibles. Les crédits reportés à 2022 visent à couvrir le coût des actions jusqu'au 28/02/2023 (fin du projet).

ANS FRONTEX	11 176 711,28	160 529,57	1 %	Un accord de niveau de service a été signé pour une durée indéterminée. Les fonds de préfinancement reçus en 2021 couvrent toutes les activités de 2021 ainsi qu'une période de 4 mois en 2022. Les crédits reportés à 2022 visent à couvrir le coût des actions à mettre en œuvre en 2022.
ANS AACP	558 856,22	26 778,77	5 %	Un accord de niveau de service a été signé pour une durée indéterminée. Les fonds de préfinancement reçus en 2021 couvrent les activités de 2021 et de 2022. Les crédits reportés à 2022 visent à couvrir le coût des actions à mettre en œuvre en 2022.
CleanSeaNet Groenland	139 592,19	139 347,62	100 %	Les parties ont mis fin au projet CSN d'un commun accord, par écrit, et les crédits devront être remboursés au Danemark une fois que l'autorité danoise aura présenté la facture/note de débit correspondante.
CleanSeaNet Îles néerlandaises	13 471,48	13 447,89	100 %	Les parties ont mis fin au projet CSN d'un commun accord, par écrit, et les crédits devront être remboursés aux Pays-Bas une fois que l'autorité néerlandaise aura présenté la facture/note de débit correspondante.
COPERNICUS	13 898 669,19	1 252 628,74	9 %	La première convention de délégation relative à Copernicus a pris fin en octobre 2021 et la somme de 166 640,74 EUR sera restituée à la Commission. La nouvelle convention de contribution relative à Copernicus a été signée le 28/09/2021 et un premier préfinancement de 8 200 000 EUR a été reçu le 21/10/2021, dont 1 085 988 EUR seront consommés en 2022.
EQUASIS (FONDS R0)	1 006 459,35	459 013,09	46 %	Depuis le mois de janvier 2009, l'AESM accueille l'unité de gestion d'EQUASIS. Les membres parrainent le projet sur une base annuelle en s'acquittant d'une cotisation fixée par le comité de surveillance. En raison de l'épidémie de COVID-19, certaines des améliorations de la base de données d'Equasis prévues en 2020 et 2021 ont été retardées et ont dû être reportées au-delà de 2021.
THETIS UE	131 607,59	1 576,83	1 %	La convention de coopération n° 070201/2018/776114/CA/ENV.C3 a été signée pour une durée initiale de 30 mois, qui a été prolongée à 48 mois par les avenants n° 1 et n° 2 (date de fin: 07/03/2022). Tous les préfinancements prévus dans le cadre de la convention de coopération ont été reçus en 2021 et les crédits reportés en 2022 visent à couvrir le coût des actions jusqu'au 07/03/2022 (fin du projet).

THETIS UE AP	100 000,00	100 000,00	100 %	L'accord de niveau de service a été signé en 2021 pour une durée de 36 mois (date de fin: 27/04/2024). Les ressources financières ont été reçues en mai 2021 et visent à couvrir l'exécution de toutes les tâches prévues dans l'accord pendant toute la durée du contrat. La principale dépense des ressources se fait via le contrat OP/34/20219. Ce contrat-cadre porte sur le développement et la maintenance de tous les projets Thetis. Les activités de l'AESM en faveur du bien-être des animaux (THETIS-UE AP) ont débuté dès 2021, avec des étapes de configuration qui n'ont nécessité aucune demande de service ni aucun engagement ou paiement au titre du contrat-cadre THETIS.
THETIS MRV	300 717,79	32 326,98	11%	La convention de coopération 340201/2016/729025/CA/CLIMA.B3 a été signée pour une durée initiale de 48 mois, qui a été prolongée à 78 mois par les avenants n° 1 et n° 3 (date de fin: 30/09/2022). Tous les préfinancements prévus dans le cadre de la convention de coopération ont été reçus en 2021 et les crédits reportés en 2022 visent à couvrir le coût des actions jusqu'au 30/09/2022 (fin du projet).
Convention du travail maritime	5 406,63	0	0 %	Tous les crédits ont été consommés.
	37 267 512,23	5 959 870,09	16 %	

3.3 FONDS C8

Dans le tableau ci-dessous, la colonne «Reportés» indique les montants reportés de l'exercice ou des exercices précédents qui restent encore à payer.

Titre	Reportés	Engagement	Consommation	%	Montant ouvert (RAL)	%	Dégagement	%
1	336 811	224 948	-224 948,39	67 %	0,00	0 %	-111 862,21	33 %
2	1 546 489	1 441 285	-1 441 285,37	93 %	0,00	0 %	-105 203,39	7 %
3	43 253 860	42 116 326	-19 622 716,50	45 %	22 493 609,58	52 %	-1 137 533,42	3 %
	45 137 158,86	43 782 559,84	-21 288 950,26	47 %	22 493 609,58	50 %	-1 354 599,02	3 %

Reportés: À la fin de l'exercice N, les engagements non utilisés ou partiellement inutilisés (c'est-à-dire les paiements exigibles) peuvent - sous certaines conditions - être reportés à l'exercice N+1.

Engagement: Engagements exécutés.

Consommation: Paiements exécutés.

Montant ouvert (RAL): Montants restant à payer ou à dégager.

Dégagement: Montants des engagements non utilisés.

Sur les 45 137 158,86 EUR reportés, 47 % ont été utilisés (consommés), 50 % sont restés en «montant ouvert» (montant dû, non encore payé) et 3 % du total ont été dégagés (annulés). Les montants du titre 3 étant pluriannuels, ils n'expirent pas à la fin de l'exercice et sont à nouveau reportés, en tout ou en partie, à l'exercice suivant si nécessaire.

3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)

Voir ci-dessous la liste des postes pour les **autres types de fonds** (C2⁴, C4⁵, C5⁶ et E0⁷). Ces fonds sont affectés à un usage spécifique. L'Agence ne dispose que de fonds C4 et C5. Les fonds C5 sont le report des fonds C4, qui sont des crédits provenant de recettes affectées internes. Pour l'utilisation des crédits, la règle de priorité est C5-E0-C1-C4-C2.

Origine des fonds	LB	Description de la ligne budgétaire	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
C4	2000	LOYERS	90 000,00	-	0,00 %	90 000,00		0,00 %
	2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	3 269,84	2 247,82	68,74 %	3 269,84		0,00 %
	2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	10 489,28	-	0,00 %	10 489,28		0,00 %
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	8 000,00	-	0,00 %	8 000,00		0,00 %
	2350	ASSURANCES DIVERSES	326,65	-	0,00 %	326,65		0,00 %
	3300	ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	13 077,59	-	0,00 %	13 077,59		0,00 %
	3820	CLEANSEANET	321 734,35	262 652,50	81,64 %	321 734,35		0,00 %
	3900	COOPÉRATION RELATIVE AUX FONCTIONS DE GARDE-CÔTES	33 157,19	-	0,00 %	33 157,19		0,00 %
		Total C4	480 054,90	264 900,32	55,18 %	480 054,90		0,00 %
C5	2000	LOYERS	36 609,73	36 609,73	100,00 %	36 609,73	36 609,73	100,00 %
	3200	INFORMATION ET COMMUNICATION	2 464,00	2 464,00	100,00 %	2 464,00	2 464,00	100,00 %
	3300	ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	1 975,00	345,49	17,49 %	1 975,00	1 111,23	56,26 %
		Total C5	41 048,73	39 419,22	96,03 %	41 048,73	40 184,96	97,90 %

⁴ Fonds C2: reports de crédits non automatiques.

⁵ Fonds C4: crédits provenant de recettes affectées internes de l'exercice.

⁶ Fonds C5: crédits provenant de recettes affectées internes (reportés).

⁷ Fonds E0: crédits AELE au 01.01.2020 (recettes affectées externes)

European Maritime Safety Agency

Praça Europa 4
1249-206 Lisbon, Portugal
Tel +351 21 1209 200
Fax +351 21 1209 210
emsa.europa.eu

